

N°26 Décembre 2022

PREIGNAC
ev LE MAG

Bonnes fêtes !

Retour en
images sur
Octobre Rose

Énergie :
les coûts
pour 2023

Recensement
de la
population



Chères Preignacaises, chers Preignacais,

La fin d'année arrive à grands pas. Une année riche en rebondissements, en nouvelles plus ou moins bonnes tant sur la scène internationale que nationale. C'est aussi une période où chacun pense à l'année à venir en espérant qu'elle soit toujours meilleure que la précédente.

Les crises successives depuis ces 3 dernières années (sanitaire, conflit Ukrainien, sociale, environnementale...) auront un effet sur chacun d'entre nous. Celui-ci se fait déjà ressentir sur nos finances tant personnelles que publiques.

De même que les ménages, les communes vont être touchées de plein fouet par la hausse énergétique (gaz, électricité...). Un simple chiffre : les prévisions que nous faisons nous font évaluer une augmentation de notre électricité et gaz d'environ 250 %. Cela aura un effet important sur nos capacités d'investissements, nous devons nous adapter pour anticiper et préparer l'avenir. C'est à ce titre que dès le début de l'année 2022 nous avons lancé un diagnostic de l'éclairage public et un diagnostic énergétique de l'école.

Une rencontre avec le sous-préfet et les services de l'Etat nous laissent entrevoir des subventions possibles. Vous pouvez compter sur nous pour essayer d'obtenir le maximum d'aides pour ces différents travaux.

L'inflation actuelle aura pour effet une crise sociale importante sur les mois à venir. Plus que jamais soyons vigilants et solidaires avec nos voisins, familles, amis. Grâce à nos agents (secrétariat de mairie, école, services techniques) nous essayons, autant que faire ce peu, de vous rendre le quotidien plus facile. Je veux les remercier à nouveau.

Restons optimistes et pensons aux moments positifs de l'année : votre retour en nombre aux dernières manifestations ; le moment passé avec Akio Bouillon Baker, fils de Joséphine lors de l'inauguration de l'école ; la mise en place de la mutuelle communale plébiscitée maintenant par nombre d'entre vous...

Nous voulons enfin mettre à l'honneur des preignacais qui se sont illustrés cette année : le chef du restaurant Laliq à Bommes, Jérôme Schilling, élu Meilleur Ouvrier de France après sa 2^{ème} étoile au guide Michelin ; Alain Montuzet, champion d'Europe vétérans de Karaté WUKF après son titre de champion du Monde ; Jean-Pierre Surault adhérent du club cycliste URC Preignac 3ème en poursuite individuelle et par équipe au vélodrome de Roubaix. Nous les félicitons pour ces beaux résultats, fruit d'un travail acharné.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale et l'ensemble des agents, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Profitez bien de ces moments précieux.

Thomas FILLIATRE & son équipe

SOMMAIRE

2	Mot du Maire
3	Les moments forts
4 & 5	La Commune en bref
6	Quoi de neuf à l'école ?
7	Animations Jeunes
8-9	Vie associative
10	En attendant Noël !
11	Vos démarches
12	Agenda, carnet de naissances, décès et mariages, la recette de nos aînés, suivez-nous !



Directeur de la publication : Thomas FILLIATRE
Rédaction : Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale
Crédit photos : Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale
Conception : Agence Les 2 Rives
Tirage : 1200 exemplaires
Impression : Sauternes Impression à Toulence

À noter



DÉMISSION DE FRÉDÉRIC DE OLIVEIRA

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 19 septembre dernier, Monsieur Frédéric DE OLIVEIRA a annoncé

avec regret sa décision de démissionner de son poste de conseiller municipal à la suite de son déménagement sur Captieux. Ses futurs projets ne lui permettent pas de continuer et de maintenir son poste de Conseiller. Nous lui souhaitons de la réussite dans sa nouvelle vie.



Invitation

Thomas Filliatre, maire de Preignac et son conseil municipal vous invitent à l'occasion des vœux

**Le 14 janvier à 16h
à la salle des fêtes**

Venez partager la galette !

LES MOMENTS FORTS



ZOOM SUR OCTOBRE ROSE

Le 2 octobre dernier près de 250 personnes se sont réunies autour d'une même cause : la prévention du cancer du sein. Cette manifestation organisée par votre municipalité s'est déroulée sous les meilleurs auspices le soleil étant de la partie.

Après quelques mots de bienvenue prononcés par Monsieur le Maire et des explications des professionnels de santé présents : Marlène (pharmacienne), Nathalie (infirmière chimio), Josiane (manipulatrice radio), les participants ont bénéficié d'un échauffement dirigé par Mel, le dynamique animateur du club zumba de l'association « la Main Vivante » avant d'entamer une marche de 7km, entre bord de Garonne et Ciron.

La réussite de cette journée est due en grande partie à la générosité de nos commerçants : Le Temple d'Isis, Pizza Family, De l'Autre Côté Spirituel, Nana's Beauté et l'Ode à la Fleur qui ont offert plus de 150 fleurs aux marcheurs. Outre le club de zumba, de nombreuses associations de la commune ont également participé à ce projet : Domaine de la Chapelle, les Comités des Fêtes de Boutoc et du Bourg qui ont assuré la sécurisation

du parcours, l'APEP qui a animé un stand de dessins remis à l'association LISA... Un grand merci à eux. Merci au Comité des Fêtes du Bourg qui a assuré le petit déjeuner et le ravitaillement à mi-parcours. Un grand merci également à nos viticultrices qui, par leur générosité, ont permis d'offrir un verre de notre précieux nectar à tous les participants à l'issue de la randonnée.

Bref, vous l'aurez compris cette journée n'aurait pu être une réussite sans l'engagement de tous : associations, commerçants, viticulteurs, municipalité et vous. Nous sommes heureux de vous annoncer que votre engagement a permis de remettre un chèque de 2240 € à l'association LISA (L'Institut du Sein d'Aquitaine). Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} octobre 2023 en espérant que, comme cette année, le soleil nous accompagnera !

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque intercommunale de Preignac a ouvert le 14 septembre dernier dans un nouvel espace, derrière la salle des fêtes avec un parking.

- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Espace lumineux de 90 m² et plus de 4 350 ouvrages
- Pour petits et grands lecteurs
- Romans, documentaires, CD, magazines, documents en grands caractères...

4 bénévoles vous accueillent le mercredi de 15h30 à 18h et le jeudi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h30. L'inscription est gratuite et vous permet d'emprunter 15 documents pour 1 mois. Il suffit de remplir la fiche d'inscription et de fournir un justificatif de domicile.



Bibliothèque intercommunale de Preignac
1 impasse Pinsan Prince
(entrée salle des sports-derrière la salle des fêtes)
05 56 63 28 27
bibpreignac@convergence-garonne.fr

La commune en bref

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023. Mais, à quoi sert le recensement ?

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, sûr et utile pour construire demain ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe !



DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI AU 1^{er} JANVIER 2023

Tous les papiers et emballages iront dans le bac de tri sélectif !

Films en plastique, pots de yaourts, tubes de dentifrice, sachets en plastique, barquettes y compris en polystyrène, gourdes de compote, opercules et couvercles en métal, capsules de café en métal, papier aluminium... dans le bac de tri. Les déchets issus du tri deviennent des matières premières utilisées dans la fabrication d'objets du quotidien. En recyclant, nos ressources naturelles sont donc préservées.

Dès le mois de décembre 2022, les bacs de tri sélectifs VERTS sont remplacés par des bacs de tri GRIS à couvercle JAUNE.

L'objectif est d'utiliser une seule et même couleur, le jaune, pour le tri sélectif sur l'ensemble de la Communauté de Communes et au niveau national. Plus de doutes possibles sur la couleur du tri !

Les usagers possédant un bac vert devront présenter leur bac à chaque collecte sélective et le laisser dehors durant 48h après la collecte, et ce jusqu'au remplacement de leur bac.



RESTEZ INFORMÉS

Un courrier d'information vous a été adressé début décembre, accompagné d'un mémo-tri et du flyer sur le remplacement des bacs de tri.

Pour rester informé de l'actualité déchets de votre collectivité et pour vos démarches, téléchargez gratuitement l'application Montri, disponible sur le Play Store et l'Apple Store.





ÉNERGIE, QUEL COÛT À PRÉVOIR POUR 2023 ?

Des factures énergétiques doublées, voire triplées pour les collectivités.

Comme pour chacun d'entre nous, la commune subit des hausses tarifaires inédites concernant les dépenses d'énergie (gaz et électricité). Pour 2023, ces hausses seraient de 2,5 à 3 fois supérieures aux tarifs pratiqués en 2022. Pour Preignac, la facture globale de consommation d'énergie passerait de 88 000 € en 2022 à 200 000 € en 2023. À ce jour les collectivités ne bénéficient pas de bouclier tarifaire.

Les coûts de l'énergie ont toujours été un levier facile à actionner pour dégager des marges de manœuvre dans les budgets publics. Mais aujourd'hui, ils sont un poids qui grève les budgets. Nous sommes confrontés à un choix cornélien pour respecter l'équilibre budgétaire. Réduire d'autres charges de fonctionnement ? Arbitrer les investissements ? Augmenter la fiscalité locale ? Trois solutions difficilement acceptables par la population. L'alternative : réduire les consommations énergétiques, c'est cette solution que votre commune envisage.

Il nous faut engager des actions de maîtrise de l'énergie

La consommation énergétique des bâtiments publics est le premier cheval de bataille. Certains bâtiments municipaux sont relativement neufs et bien isolés (salle des fêtes, salle Poupot, services techniques...), d'autres sont vétustes (Salle du Bybe, local foot...) et d'autres encore méritent toute notre attention notamment l'école. Un audit concernant ce bâtiment a été réalisé. Des préconisations en matière d'isolation du bâti (isolation des murs par l'extérieur, remplacement des menuiseries et des fenêtres...) et d'équipements (chaudières, éclairage, ventilation...) ont été mis en évidence.

L'éclairage public est le 2^{ème} poste de dépenses énergétiques des communes. Il représente environ 41 % du budget électricité. Là aussi une étude est menée en lien avec le SDEEG.

Est prévu le remplacement de 141 lanternes par un équipement à LEDs à faible intensité sur la partie comprise entre la voie ferrée et les limites Sud et Ouest de la commune. De plus un travail de réflexion est en cours sur la pertinence du positionnement actuel de tout l'éclairage, ainsi que sur une éventuelle coupure nocturne. Nous vous informerons régulièrement des mesures envisagées sur chaque zone.

Dernier levier pour réduire les consommations énergétiques : la sensibilisation des usagers. Éteindre les lumières et les veilles ou réduire le chauffage sont autant de gestes du quotidien d'une efficacité redoutable quand ils sont multipliés. Merci de bien vouloir respecter ces signes lorsque vous utilisez les locaux communaux.

QUID DES LUMIÈRES DE NOËL ?

Dans ce contexte, la question des décorations de Noël se pose. Nous avons décidé de les mettre en place mais de réduire le temps des illuminations. À Preignac, elles brilleront **du 19 décembre 2022 au 9 janvier 2023**.

TRAVAUX DE PEINTURE

L'entreprise de peinture LEFEBVRE a repeint en gris tous les portails du cimetière communal en octobre dernier, juste avant la Toussaint.

Après la mise en peinture des murs par les services techniques, les portails ont retrouvé une seconde jeunesse sous les mains expertes de l'entreprise LEFEBVRE. De même, les vestiaires du foot qui ont subi les inondations de 2021 ont eux aussi eu droit aux mains expertes de l'entreprise LEFEBVRE et ont, eux aussi, repris des couleurs. Les entraînements et matchs de notre équipe FCBP02 devraient bientôt reprendre sur notre stade.



MUTUELLE COMMUNALE

Depuis le 01/07/22, une mutuelle communale a été mise en place sur notre commune. Elle s'adresse à l'ensemble des habitants et certains d'entre vous bénéficient dès à présent des services de SOLIDAIR ASSUR et des garanties de NUOMA.

Lors du prochain bulletin nous vous ferons un bilan des 6 premiers mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez les contacter directement au 03 20 55 97 01 ou vous adresser au secrétariat de mairie.



INAUGURATION DU NOM DE L'ÉCOLE "JOSÉPHINE BAKER"

Depuis Le 20 octobre 2022, l'école du bourg porte désormais un nom : **l'école Joséphine Baker**. Pendant deux jours, Akio Bouillon Baker, fils de Joséphine Baker a rencontré les classes pour expliquer les multiples facettes de la vie de Joséphine Baker. Des notions difficiles comme la religion, l'adoption, la xénophobie ont pu être abordées à travers les questions des enfants préparées avec les enseignantes. Un échange très simple s'est alors vite installé entre les enfants et Akio.

La cérémonie officielle a compté de nombreux preignacais qui ont pu écouter la chorale de l'école reprenant des chants de Joséphine Baker, accompagnée à la guitare par Mme Galadrielle Goulvestre, directrice de l'école. Les élèves de maternelle avaient quant à eux, préparé une grande fresque ; un hommage très apprécié par Akio Bouillon Baker. Enfin, la nombreuse assistance fut invitée à partager un vin d'honneur qui s'est conclu par une auberge espagnole.

Monsieur le Maire et son conseil municipal espèrent que l'école de Preignac soit une représentante du respect de la différence, du partage, de l'écoute et de la fraternité à l'image de la vie de Joséphine...



SPECTACLE « SAC À BAFUILLES » À L'ÉCOLE

Vendredi 30 septembre, le Collectif Azul Bangor a présenté le spectacle « sac à bafouilles » à la sortie de l'école. Les petits comme les grands étaient nombreux pour assister à ce conte équestre drôle et poétique. Un grand succès à en croire les rires et sourires du public. Nous remercions l'APEP, présente pour la vente de gâteaux, indispensable à l'heure du goûter de nos écoliers.





CANIRANDO

Pour la deuxième année consécutive, L'ASTA a proposé une initiation découverte gratuite de CANIRANDO le 12 novembre. Onze jeunes preignacais ont participé à cette manifestation. Chacun d'entre eux tracté par un magnifique chien de traîneau, grâce à un élastique et un baudrier, a pu profiter d'une balade de 5 kms entre forêt et vigne. Un bon moyen pour créer une relation de confiance avec l'animal. L'ASTA compte renouveler cette manifestation afin de faire découvrir cette discipline sportive au plus grand nombre.

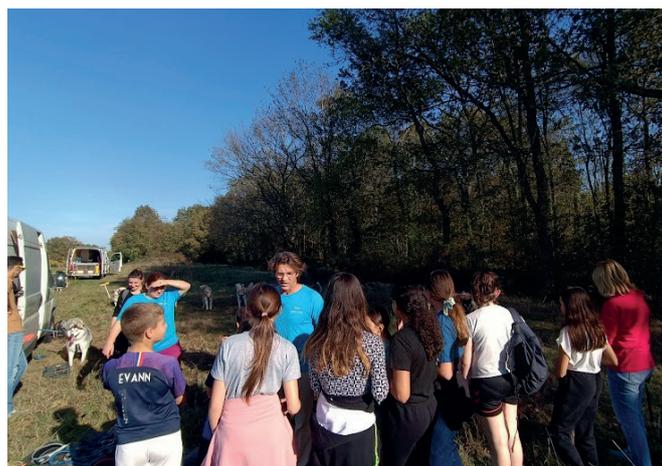
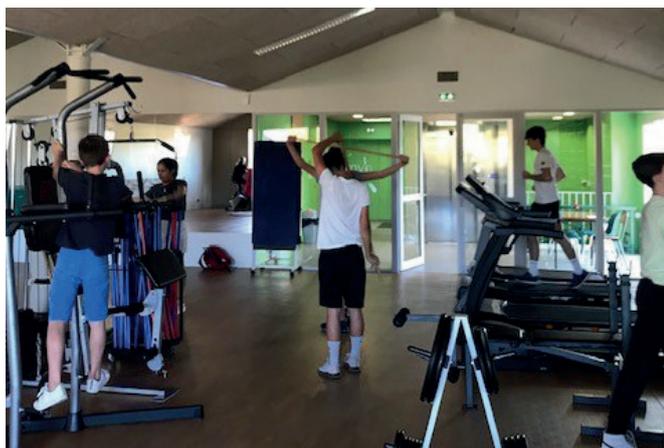
INITIATION PÉTANQUE

La Pétanque Boutocaise a offert un mini-tournoi spécial jeunes le 10 septembre. Après une initiation et de bons conseils techniques, les apprentis boulistes se sont affrontés en doublette puis en triplète. Remise des trophées et goûter pour féliciter les participants.

MUSCULATION

Une dizaine d'ados se rend chaque mercredi de 17h à 18h à la salle de sport de la commune située à l'étage de la bibliothèque. Seul critère pour y avoir accès : être âgé de minimum 14 ans et maximum 18 ans. Encadrés par Charles-Elie, ils pratiquent la musculation adaptée et du stretching.

Cout : 40 € pour l'année, plus de renseignements ?
Contactez Carole GAVA au 06 89 01 66 84



JEUNES AU STADE



Le vendredi 2 décembre les jeunes preignacais ont effectué une nouvelle sortie dans le cadre du dispositif Jeunes au Stade. Cette fois-ci, ils se sont rendus à la patinoire Mériadeck de Bordeaux pour assister au match de hockey sur glace : BOXERS DE BORDEAUX contre BRIANCON.

Pour les prochaines sorties, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail dédiée aux jeunes : jeunespreignac@gmail.com



LES ASSOCIATIONS

PREIGNAC EN FÊTE

Suite à l'annulation successive de la fête de la musique du 17 juin et du feu d'artifice du 13 juillet pour cause de conditions climatiques, nous avons assisté à une belle soirée musicale sur la place du village le 9 septembre.

La soirée a débuté avec Thomas C., chanteur et musicien qui nous a embarqués dans son univers pop folk pendant que le Bon Burger nous régalaient avec ses burgers maison. En deuxième partie de soirée, nous avons dansé et chanté au son des OLDBOYS, groupe local qui nous a proposé des reprises pop rock.

C'est dans une ambiance très conviviale et festive que s'est déroulée cette soirée terminée en beauté par un magnifique feu d'artifice tiré par ARTS'i Concepts. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine ! En espérant vous voir aussi nombreux !



SOIRÉE HALLOWEEN

Le 29 octobre, l'association APEP organisait une soirée ou plutôt un après-midi Halloween.



En effet, les enfants avaient rendez-vous à 16h00 aux lotissements Clos d'Espiet et Couleyre afin de collecter les bonbons chez les habitants : « des bonbons ou un mauvais tour ! » ou « Des bonbons ou un sort ! », ont dû être convaincants car les petits monstres ont récolté un gros chaudron de friandises. Puis, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour le début des festivités : coloriages, activités diverses, pour patienter avant le défilé des monstres, sorcières et trolls avec à la clé la remise des bonbons collectés ! Enfin, ce fut l'heure du repas qui a débuté par une soupe de potimarron élaborée par les aînés de la commune, un vrai régal !

La soirée fut très animée : jeu du poids de la citrouille avec remise de 2 lots, danse et la pinata confectionnée par Yuliet, la buvette et le bloubiboulga sucré ont également remporté un vif succès. Un grand merci à tous les bénévoles, aux aînés, aux parents, aux enfants...sans qui cette soirée n'aurait pu avoir lieu.



LOTO COMITE DES FÊTES DE BOUTOC

Le Dimanche 6 novembre, le Comité des fêtes de BOUTOC organisait un loto à la salle des fêtes qui a réuni près de 150 personnes. 40 lots étaient mis en jeu ! Très satisfait de la participation, le Comité des Fêtes de Boutoc organisera un second loto le Dimanche 12 février 2023 à 15h00 à la salle des fêtes. Le Président remercie les bénévoles et la municipalité pour son aide.



GOUTER FESTIF ET RECREATIF

L'association Mieux vivre à sa façon a eu le plaisir de célébrer son premier événement le 26 novembre à l'espace Poupot.

Les fondatrices de l'association accompagnées des membres du bureau et les bénévoles ont accueilli les participants. Plusieurs ateliers ont été proposés : Jeux de société, création de porte clé, quizz musical ou encore peinture à émotions. Les parents, les enfants, les grands-parents et les petits enfants s'en sont donnés à cœur joie. Mme Fanchone et Mme Rodrigues, les Christines, ont présenté l'association sous forme théâtrale face à un public attentif et réceptif à ce projet. Ce moment convivial et chaleureux a été clôturé par un goûter musical auquel les grands comme les petits ont pris plaisir à participer.

Remerciements à la municipalité de Preignac pour son soutien et sa confiance.



TOURNOI DE SCRABBLE

Après deux ans d'absence, l'Association Scrabble de la Vallée du Ciron a organisé, le 21 novembre son 7^{ème} tournoi de scrabble gratuit et ouvert à tous. Une cinquantaine de personnes a participé à cet événement.

L'après-midi s'est terminée par un discours de la présidente, Sylvie Bourguignon, qui a chaleureusement remercié la municipalité pour son soutien tout au long de l'année. Un grand merci aux participants des différentes communes (Barsac, Brannens, Castres, Landiras, Podensac, Pujols s/ Ciron, Toulonne).

Madame Monique MEYNARD (Barsac), Monsieur Michel CUIN (Podensac), Madame Jeanine DUTHU (Preignac), Madame Jeanine MANCEAU (Preignac) et Madame Françoise DUBREUIL (Toulonne) se sont vus remettre un prix avant le goûter qui a clôturé l'après-midi.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine en souhaitant que les participants soient encore plus nombreux pour le 8^{ème} tournoi !



LOTO COMITE DES FÊTES DU BOURG

Le premier loto du Comité des Fêtes du Bourg a eu lieu le 27 novembre à la salle des fêtes. Ce fut une belle réussite : 130 personnes y ont participé et ont été ravis des lots proposés.

Un grand merci aux bénévoles, commerçants et viticulteurs de Preignac et alentours qui ont participé généreusement à cette réussite. Rendez-vous l'année prochaine !



NOËL DES AINÉS

Cette année, la municipalité et le CCAS ont pu reprogrammer les festivités de Noël pour les aînés de notre commune.

Les retours d'une enquête nous ont permis de proposer un repas ou un colis de Noël.

Suite aux réponses, un repas a été servi par le restaurant l'Entrecoeur le samedi 10 décembre à la salle des fêtes de Preignac et dans le même temps, a eu lieu une distribution de colis de l'entreprise familiale Lou Bocalayre, qui nous l'espérons a ravi vos papilles.

Il faut aussi noter que certains de nos aînés ont préféré renoncer à leur colis, afin d'en faire profiter des personnes en difficulté sur notre commune. Nous tenons ici à les en remercier. D'autres encore n'ont pas répondu à cette enquête et nous le regrettons.

Nous espérons vivement que cela a apporté à chacun un moment de plaisir avant de clôturer 2022.



NOËL DES ENFANTS

Cette année, tous les enfants de l'école ont assisté au concert des New Kidz le vendredi 9 décembre à la salle des fêtes. Un moment festif offert par la municipalité aux enfants de la commune.

Les 12 et 13 décembre, un petit déjeuner a été offert aux enfants de l'école avant le passage du Père-Noël.

La chorale de l'école dirigée par Madame GOULVESTRE, Directrice, a entonné des chants de Noël devant un public conquis.





DÉMATÉRIALISATION DES PUBLICATIONS DES ACTES

Par délibération D040 -2022 en date du 20 juin 2022, le Conseil Municipal a décidé que tous les actes de la commune seraient publiés par voie électronique sur le site internet de la commune, et non plus en affichage physique en mairie comme jusqu'au 31 décembre 2022.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez consulter sur le site internet www.preignac.fr rubrique « Cadre de Vie » - onglet « Urbanisme » tous les avis de dépôt et les arrêtés de décision des Déclarations Préalables (DP), Permis de Construire (PC), Certificat d'Urbanisme Opérationnel (CUB), Permis d'Aménager (PA) et Permis de démolir (PD) mais aussi les arrêtés de décision des Permis de Louer (PL) dans l'onglet « logement ». Il en est de même pour tous les arrêtés municipaux (voirie, débit de boissons temporaire, etc.), ils seront consultables dans la rubrique « Mairie » - onglet « Arrêtés municipaux ».

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 05 56 63 27 39 ou mairie@preignac.fr

PERMANENCE FRANCE SERVICES

Depuis le 17 octobre, une permanence « France Services » a lieu au rez-de-chaussée de la mairie (bureau vitré) tous les lundis de 14h à 17h avec ou sans rendez-vous.

Ce service permet de vous accompagner dans vos démarches et d'accéder aux services publics de 9 opérateurs (La Poste, CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, Ministère de l'Intérieur, Justice, DGFIP). N'hésitez pas à venir les rencontrer !

À Preignac
venez découvrir les offres
France Services et effectuer
vos démarches administratives
en ligne.

Si vous souhaitez un accompagnement pour vos démarches administratives en ligne prenez rendez-vous au **05 57 31 15 28** ou par e-mail à l'adresse suivante : barsac@france-services.gouv.fr



Mairie de Preignac
Le lundi de 14h à 17h



Carnet de naissances, mariages et décès

Ils nous ont rejoints

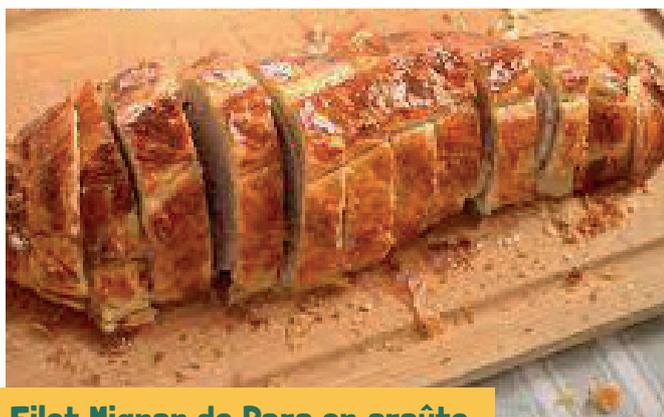
- Liam, Loïc, René PASCOAL VERNY né le 02 août 2022
- Paul, Jules, Renaud COUTANT BOUREAU né le 28 septembre 2022
- Héloïse NOËL née le 05 novembre 2022
- Joy, Louise, Claude LIETOUT née le 12 novembre 2022

Ils se sont unis

- Johan RAIN & Clémence, Anne DANEY le 03 septembre 2022

Ils nous ont quittés

- Marie, Jacqueline LEBEAU née DESQUEYROUX le 11 septembre 2022
- Frédéric BAYSSIÉ le 04 novembre 2022
- Simone LAGARDE née SICOT le 07 décembre 2022



Filet Mignon de Porc en croûte

Ingrédients

1 filet mignon de porc
1 pâte feuilletée
2 tranches de jambon blanc
1,5 oignon (gros)
100 g de gruyère râpé
1 gousse d'ail
1 jaune d'oeuf
Sel ou sel fin
Poivre

Recette

Préparation : 30min
Cuisson : 45min

Une recette proposée par Françoise

- Faire revenir l'oignon émincé avec du beurre dans une sauteuse.
- Les retirer, et faire revenir la viande de chaque côté.
- Laisser cuire 10 minutes à feu doux puis rajouter les oignons et l'ail. Laisser cuire encore 5 minutes.
- Saler, poivrer. Réserver.
- Dérouler la pâte feuilletée. Y déposer le jambon et le gruyère.
- Recouvrir avec les oignons.
- Ajouter le filet mignon.
- Fermer et souder la pâte avec de l'eau.
- A l'aide d'un pinceau, la badigeonner de jaune d'oeuf additionné d'eau.
- Mettre à cuire au four à 200°C pendant 45 minutes.

Agenda

Sous réserve de modifications

- **Le 14 janvier 2023 à 16h00**
Vœux du Maire à la salle des fêtes
- **Du 19 janvier au 18 février 2023**
Recensement de la population
- **Le 31 janvier 2023**
Sensibilisation santé visuelle à partir de 60 ans à la salle des fêtes
- **Le 12 février 2023**
Loto du Comité des Fêtes de Boutoc à la salle des fêtes
- **Le 19 février 2023**
Après-midi jeux de société à l'Espace Poupot organisé par l'APEP
- **Le 1^{er} avril 2023**
Chasse aux œufs à Sanches organisée par l'APEP
- **Le 22 avril 2023**
Repas de chasse à la salle des fêtes
- **Le 22 avril à 20h30**
Concert du Choeur des Rugueux Bipèdes à l'église
- **Le 23 avril**
Exposition de vieux véhicules agricoles organisée par le Comité des Fêtes de Boutoc au Cru d'Arche Pugneau
- **Les 13 & 14 mai 2023**
Vide ta chambre organisé par l'APEP
- **Le 14 mai 2023**
Concours de pêche + vide grenier à Sanches organisés par le Bouzig Preignacais
- **Les 20 & 21 mai 2023**
Journées Européennes des Moulins
- **Les 03 & 04 juin 2023**
Pêche Chasse Nature à Sanches
- **Le 11 juin 2023**
Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes de Boutoc au Cru d'Arche Pugneau

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA SANTÉ VISUELLE

Une journée de sensibilisation à la santé visuelle pour les plus de 60 ans est organisée le mardi 31 janvier 2023 de 9h à 11h à la salle des fêtes. Attention les places sont limitées (10 personnes seulement)

Inscriptions auprès du secrétariat de mairie au 05 56 63 27 39 ou à mairie@preignac.fr

Suivez-nous !



@villedepreignac



www.preignac.alertecitoyens.com



www.preignac.fr